

## Université de Poitiers

### DIVERSITE – Partenariat Carrefour Jeunes Diplômés

**Type d'action et objectif :** Favoriser l'accès à l'emploi de diplômés de l'enseignement supérieur bénéficiaires du RSA

**PUBLIC VISÉ :**

Tous diplômés Bac +2 à Bac +8 demandeur d'emploi et bénéficiaire du RSA

**COORDONNEES** du Responsable de l'action

Olivier de Fremond : [olivier.defremond@univ-poitiers.fr](mailto:olivier.defremond@univ-poitiers.fr)  
Tél : 05 49 45 44 60

**STRUCTURE COORDINATRICE :** Action commune à l'Université de Poitiers et au Carrefour Jeunes diplômés de la Maison de l'emploi de la Vienne

**Partenaires :** Maison de l'Emploi de la Vienne (structure support du Carrefour Jeunes Diplômés)

Le DU a été créé suite à une étude commandée (en 2007) par le Conseil Général de la Vienne sur les diplômés de l'enseignement supérieur, inscrit comme demandeur d'emploi dans le département et bénéficiaire du RMI. Depuis, une convention a été signée entre l'Université de Poitiers et la Maison de l'Emploi de la Vienne pour apporter une aide par des actions ciblées à destination des bénéficiaires du RSA et la mise en place d'un DU permettant de réaliser une mission en entreprise afin de redynamiser la recherche d'emploi.

**Soutiens financiers :** l'engagement des deux partenaires et leurs contributions respectives (allocation de moyens humains, communication, paiement de cours...) ne sont pas valorisés financièrement.

**METHODE :**

Le dispositif permet plusieurs actions :

- préconisation par le référent RSA d'un accompagnement spécifique par des conseillers insertion de l'université (mise en lien avec des réseaux professionnels, entretiens conseils, inventaire de compétences ...)
- inscriptions à des modules de formation complémentaires (conduite de projet, session management ...)
- prescription et validation d'une mission en entreprise par le référent RSA, réalisée dans le cadre du DU Passerelles vers l'emploi.

**EVALUATION DE L'ACTION, freins et leviers :**

Le dispositif est évalué par le suivi de l'insertion des jeunes bénéficiant des missions en entreprises.

Le principal levier est la solidité du partenariat noué entre les deux structures, la qualité des liens avec les réseaux professionnels.

Il y a peu de freins au dispositif sinon la nécessité pour le prescripteur d'une très bonne évaluation du cadre des missions en entreprises, afin qu'elles soient réellement porteuses d'un tremplin vers l'emploi.